



Union Départementale des Syndicats FO de la Moselle  
24, rue du Cambout - B.P. 30229 - 57005 METZ CEDEX  
Tél : 03.87.75.64.65 - Fax : 03.87.74.01.62

## Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Moselle

### Déclaration du bureau de l'Union départementale FO de la Moselle Lundi 30 mars 2020

Le bureau de l'Union départementale des syndicats FO de la Moselle s'est réuni lundi 30 mars en visioconférence pendant l'épidémie de coronavirus qui continue, jour après jour, à prendre de l'ampleur.

Il apporte son soutien à toutes celles et tous ceux qui ont été touchés par la maladie, et continue à l'être, à l'ensemble des salariés du public et du privé qui sont touchés par les conséquences de la crise en subissant chômage partiel et baisse de rémunération, en étant obligés de travailler à domicile dans des conditions compliquées, à celles et ceux surtout qui doivent travailler dans l'anxiété et l'insuffisance de protection pour satisfaire parfois les seules exigences économiques et financières.

Le bureau de l'Union départementale salue l'ensemble des militants et adhérents FO du département, dans tous les secteurs d'activité, qui continuent à porter les revendications du syndicat et à défendre en toutes circonstances les droits et les intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Le bureau de l'Union départementale tient à rendre hommage particulièrement à l'engagement et au dévouement de tous les personnels des hôpitaux publics et privés, des Ehpad, de tous les établissements médico-sociaux et du secteur social. Il salue de la même manière tous les salariés – souvent déconsidérés – des entreprises de la grande distribution et des commerces, du transport, les personnels de nettoyage, de l'aide à domicile, etc. qui sont aussi en première ligne, et tous les agents publics qui maintiennent les missions de services publics, envers et contre tout et souvent malgré les gouvernements successifs.

Dans ce contexte inédit, et alors que tout le monde s'accorde à dire que le confinement est « le meilleur médicament » pour combattre le virus, l'Union départementale FO de la Moselle dénonce l'attitude du gouvernement et des pouvoirs publics qui, contre toute attente et toute raison, entretiennent la confusion et appellent dorénavant à produire coûte que coûte en mettant la priorité sur l'économie.

Le bureau de l'Union départementale FO de la Moselle considère que la santé et la sécurité doivent être la priorité absolue et demande l'arrêt de toutes les activités non essentielles. Faudra-t-il attendre, comme en Italie, 800 à 1000 décès par jour pour que le gouvernement entende raison ?

Le bureau de l'Union départementale soutient dans ce cadre tous les salariés qui combattent pour obtenir les protections nécessaires. En l'absence de mesures efficaces, FO considère que les salariés et agents publics sont légitimes à exercer leur droit de retrait ; l'Union départementale FO les invite de prendre contact avec leurs syndicats pour organiser leur protection.

L'urgence sanitaire ne peut pas tout justifier et encore moins la remise en cause des droits des salariés. Alors que le président de la République prétend que « *plus rien ne sera comme*

*avant* », force est de constater que c'est la même politique qui continue à être menée contre les droits des travailleurs.

Le bureau de l'Union départementale FO de la Moselle condamne la loi d'urgence sanitaire et les ordonnances du 25 mars 2020 qui vont permettre aux entreprises de déroger au Code du travail en matière de congés et de durée de travail, et à aggraver les conditions de travail des salariés, mettant ainsi, encore plus encore, leur santé en danger. Force Ouvrière Moselle demande l'abrogation de toutes les ordonnances, et en tout état de cause, de toutes les mesures qui dérogent au Code du travail

Le président de la République a annoncé un plan massif d'investissement dans les hôpitaux. Si l'on peut s'en féliciter, le bureau de l'Union départementale s'interroge : si le gouvernement est en capacité de telles ressources financières, pourquoi ne l'a-t-il pas fait plus tôt, alors que les personnels des hôpitaux ou des Ehpad se sont mobilisés depuis des mois, voire des années, pour demander en vain des moyens en personnel et en matériel ainsi qu'une reconnaissance de leur professionnalisme et de leur engagement par des rémunérations décentes et adéquates ?

Le bureau de l'Union départementale FO de la Moselle considère que la responsabilité du gouvernement, comme des précédents, est engagée dans la situation actuelle où les hôpitaux peinent à subvenir aux besoins de la population en détresse et des personnels en danger. Il appelle le gouvernement à passer des paroles aux actes.

Le 25 mars, le président de la République d'un ton moralisateur déclarait : « *Je vois dans notre pays les facteurs de division, les doutes, toutes celles et tous ceux qui voudraient aujourd'hui fracturer le pays alors que nous ne devons avoir qu'une obsession : être unis pour combattre le virus* ».

Le bureau de l'Union départementale réaffirme la position de FO en Moselle : nos revendications sont légitimes en toute circonstance, elles ne sont ni des facteurs de division ni de fractures.

Force Ouvrière rappellera ses analyses et refuse toute union sacrée ou pacte social qui conduisent à museler les revendications des travailleurs et la libre expression des salariés.

Le bureau de l'Union départementale se félicite que les Unions départementales FO du Grand Est aient refusé, à cet égard, de s'engager sur la signature d'un texte commun entre les organisations syndicales et les organisations patronales qui, en affirmant la nécessité d'une collaboration pour « *travailler ensemble aux conditions de la reprise économique* », s'inscrivait dans le soutien sans équivoque à la politique libérale du gouvernement.

Fait à Metz, le 30 mars 2020